



**POLICE MUNICIPALE  
DE  
SAINT-ISMIER**

**2019 – PM – 319**



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## CONSTAT D’AFFICHAGE

L’an deux mille dix-neuf, le treize août à neuf heures,

Nous soussignés LANDERIEUX Christophe, agent de police judiciaire adjoint, en résidence administrative à la police municipale de Saint-Ismier, dûment assermenté et agréé par Monsieur le Procureur de la République et Monsieur le Préfet.

Vu les articles 21-1 et 21-2 du code de procédure pénale,  
Vu l’article L.480-1 du code de l’urbanisme

Revêtus de notre uniforme et munis des insignes apparents de notre qualité et de notre grade, avons constaté l’affichage réglementaire sur les dix-neuf panneaux de la commune de Saint-Ismier de l’avis d’enquête publique concernant le projet de révision du règlement local de publicité.

Pièce jointe :

- planche photographique

Fais et clos ce jour,

Pour la Police Municipale,  
LANDERIEUX Christophe





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## CONSTAT D'AFFICHAGE

Photographies sur place





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## CONSTAT D'AFFICHAGE

Photographies sur place

